

# Le Train de la Relance

pour nos territoires et nos emplois

Pendant la crise sanitaire de la COVID-19  
l'État a lancé le plan « France Relance »  
pour aider l'économie de la France.

Ce document explique  
comment l'État va présenter  
le plan « France Relance » dans toute la France  
grâce à un train. C'est le Train de la Relance.

Le Train de la Relance permet à chaque français :

- De comprendre la Relance
- De bénéficier des aides de la Relance
- De participer à la Relance



## Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Qu'est-ce que le plan « France Relance » ?</b> .....   | <b>3</b>  |
| <b>Les 3 piliers de la Relance</b> .....  | <b>5</b>  |
| 1. L'écologie .....   | 6         |
| 2. La compétitivité .....   | 9         |
| 3. La cohésion .....  | 10        |
| <b>L'exemple du plan France Relance pour les jeunes : le plan « 1 jeune, 1 solution »</b> ..... | <b>12</b> |
| 1. Aider les jeunes qui ont fini leurs études à trouver un 1 <sup>er</sup> emploi.....          | 12        |
| 2. Donner accès aux jeunes à des formations ou à des programmes spécifiques.....                | 13        |
| 3. Proposer aux jeunes qui ne trouvent pas de travail des aides spécifiques. ....               | 14        |
| Le site web « 1 jeune 1 solution ».....   | 15        |
| <b>Qu'est-ce que le Train de la Relance pour nos territoires et nos emplois ?</b> .....         | <b>16</b> |
| <b>Le Train de la Relance dans les régions</b> .....  | <b>18</b> |
| Un train à quai avec : .....  | 18        |
| Le Village de l'Emploi, sur le parvis de la gare .....  | 19        |
| Les Rencontres #1 jeune 1 solution .....  | 19        |
| <b>Les étapes du Train de la Relance</b> .....  | <b>20</b> |

## Qu'est-ce que le plan « France Relance » ?



La crise sanitaire de la COVID-19 est très grave.

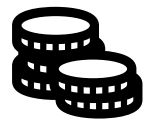
L'économie française a beaucoup de difficultés.

Beaucoup d'entreprises ont dû arrêter de travailler pendant les confinements.

Beaucoup de personnes ont perdu leur travail.

**L'État a décidé d'aider l'économie française en créant le plan « France Relance ».**

L'État donne beaucoup d'argent pour le plan « France Relance ».



On appelle cela des investissements.

Ces investissements vont aider à transformer la France.

L'État veut qu'en 2030 la France soit :

- **Plus écologique,**  
c'est-à-dire qu'elle respecte l'environnement et la planète
- **Plus compétitive,**  
c'est-à-dire que ses industries produisent plus vite ou moins cher que les industries des autres pays
- **Plus solidaire,**  
c'est-à-dire qu'elle aide tous les Français



Les investissements de France Relance vont créer des emplois et des progrès.

L'État veut que tout le monde puisse participer à la transformation de la France.

**L'État va donner 100 milliards d'euros pour le plan France Relance.**

C'est beaucoup d'argent.

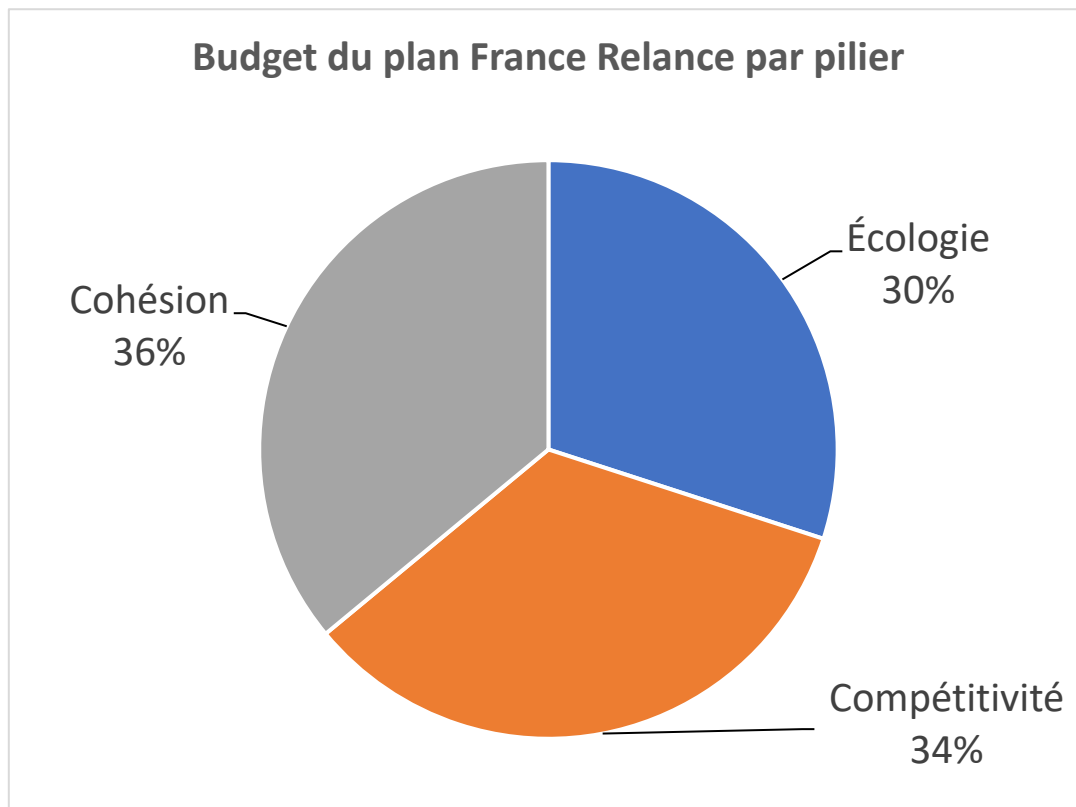
Il y a 3 branches dans le plan France Relance. On appelle cela des piliers



## Les 3 piliers de la Relance

Chaque pilier de la Relance a des projets prioritaires.

Chaque pilier reçoit une somme d'argent, c'est-à-dire un budget.



Les projets sont listés en dessous de chaque pilier.

Vous pouvez retrouver tous ces projets

sur le site web [France Relance](#)

## 1. L'écologie

### Il y a 7 projets prioritaires pour rendre la France plus écologique :

#### 1) Il faut améliorer

les bâtiments et les logements  
pour consommer moins d'énergie.

On appelle cela **la rénovation énergétique**.

Par exemple il existe une aide  
qui s'appelle MaPrimeRénov'.

On peut l'utiliser par exemple pour isoler les murs de sa  
maison

ou installer un chauffe-eau solaire.

450 000 familles ont demandé l'aide MaPrimeRénov'.

Elles ont pu faire beaucoup de travaux.



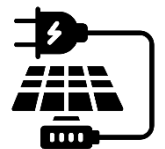
#### 2) L'État investit dans **les énergies**

**et les technologies vertes**

pour remplacer le pétrole et le gaz.

C'est par exemple l'énergie solaire

ou bien l'hydrogène



#### 3) Le climat change.

Par exemple il y a plus de sécheresses  
ou d'inondations.

Les agriculteurs doivent adapter leurs cultures  
au changement de climat.

Il faut aussi rendre l'agriculture plus écologique,



en faisant de l'agriculture bio par exemple.

Tout ceci s'appelle **la transition écologique**.

L'État donne de l'argent pour la transition écologique.

4) Il faut rendre l'industrie moins polluante.

Elle doit produire

moins de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

On appelle cela la décarbonation de l'industrie.

La production de CO<sub>2</sub> des entreprises  
a déjà beaucoup diminué.



5) Il faut construire **des infrastructures  
qui respectent l'environnement,**

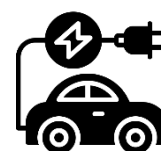
par exemple des routes ou des ponts.

Il faut aussi développer les mobilités vertes,

par exemple se déplacer en vélo plutôt qu'en voiture  
ou acheter une voiture électrique.

Au 31 août 2021 une voiture achetée sur 6  
était électrique ou hybride,  
c'est-à-dire électrique et à essence.

En 2019 c'était une voiture pour 33.



6) Quand on achète des produits  
fabriqués ou cultivés près de chez soi,  
on dit que c'est un circuit court.

Quand on répare ou recycle des produits  
au lieu d'en acheter des nouveaux,  
on fait de l'économie circulaire.



L'État veut aider **les circuits courts**  
**et l'économie circulaire.**

7) Il faut protéger la nature,  
par exemple la mer ou les animaux qui y vivent.  
Il faut aussi moins construire  
pour pouvoir conserver des espaces verts  
et des terres agricoles.





## 2. La compétitivité

### Il y a 6 projets prioritaires pour rendre la France plus compétitive :

1) Il faut aider les entreprises

qui veulent s'installer en France.

On appelle cela **la relocalisation**.

C'est important pour créer des emplois.

Plus de 1 700 entreprises sont aidées.



2) Il faut **soutenir les entreprises**  
**qui travaillent dans certains domaines**  
**très importants pour la France.**

C'est par exemple la construction automobile  
ou la construction aéronautique.



3) Il faut **développer certains secteurs**,  
par exemple le secteur de la santé et des médicaments  
ou de l'agro-alimentaire.

Il faut relocaliser ces secteurs en France.



4) Il faut aider les entreprises  
pour qu'elles aient **plus d'argent pour investir**.



5) Il faut aider les entreprises  
à **mieux utiliser l'informatique**,  
par exemple en créant un site web  
pour montrer ce qu'elles font  
ou en utilisant des logiciels



pour suivre leur activité.

C'est important

pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Il y a eu plus de 50 000 PME aidées.

- 6) Quand on vend un produit à l'étranger on dit qu'on fait de l'export.

Il faut **relancer l'export**.

Plus de 3 000 entreprises sont aidées.



### 3. La cohésion

Il y a **6 projets prioritaires**

**pour rendre la France plus solidaire.**



- 1) Il faut que tous les jeunes puissent faire une formation ou un apprentissage ou trouver un emploi.

C'est le **projet « 1 jeune, 1 solution »**



#1jeune1solution

- 2) Il faut **aider les personnes en situation de handicap**

à s'insérer dans la société,

c'est-à-dire à pouvoir participer

à la vie de la société.



- 3) Il faut **aider les professionnels de santé.**

Le projet Ségur de la Santé permet

d'aider les professionnels de santé,

par exemple en augmentant leurs salaires.



4) Il faut que tout le monde ait un bon accès à internet.

Il faut **développer l'internet à Très Haut Débit partout en France.**



5) Il faut **aider les collectivités,**

par exemple les mairies,

à investir,

par exemple construire de nouveaux bâtiments,

ou rénover les anciens bâtiments.

France Relance a financé plus de 11 000 projets d'investissements de collectivités.



6) Il faut **rénover les commerces de centre-ville.**

Cela permet de rendre les centres-villes

plus vivants et plus attirants.



## L'exemple du plan France Relance pour les jeunes : le plan « 1 jeune, 1 solution »

**Le plan France Relance pour les jeunes s'appelle le plan « 1 jeune, 1 solution ».**

L'État donne 9 milliards d'euros pour le plan « 1 jeune, 1 solution ». C'est beaucoup d'argent.

Au 31 août 2021 le plan « 1 jeune, 1 solution » a aidé plus de 2 millions de jeunes.

**Le plan « 1 jeune, 1 solution » a 3 objectifs.**

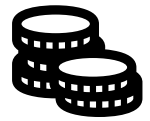
### 1. Aider les jeunes qui ont fini leurs études à trouver un 1<sup>er</sup> emploi

Une entreprise qui embauche un jeune peut avoir **des aides financières :**

- 4 000 euros si elle embauche un jeune de moins de 26 ans pour son 1<sup>er</sup> emploi
- Jusqu'à 18 000 euros sur 3 ans si elle embauche un jeune de moins de 26 ans qui vient d'un quartier pauvre de la ville. On dit que c'est un quartier prioritaire de la politique de la ville.
- Jusqu'à 8 000 euros si elle embauche un jeune qui apprend un métier,



#1jeune1solution



par exemple en contrat d'apprentissage  
ou en contrat de professionnalisation.

- 8 000 euros si elle accueille un jeune  
en Volontariat Territorial en Entreprise  
pour travailler sur la transition énergétique et écologique.

Le Volontariat Territorial en Entreprise (VTE)

est un programme :

- Pour les jeunes en contrat d'apprentissage  
ou de professionnalisation
- Pour les jeunes qui ont eu leur diplôme  
depuis moins de 2 ans.

L'entreprise qui les embauche  
doit leur donner des responsabilités,  
par exemple s'occuper d'un projet particulier.

## 2. Donner accès aux jeunes à des formations ou à des programmes spécifiques

Par exemple :

- Des contrats d'apprentissage
- Des formations
- Du bénévolat,  
c'est-à-dire un travail pour lequel on n'est pas payé
- Des accompagnements
- Des aides financières pour les jeunes qui ont des difficultés



Proposer aux jeunes qui ne trouvent pas de travail des aides spécifiques.

Par exemple :



- Le parcours emploi-compétence (PEC) :  
Le PEC dure au minimum 9 mois  
et au maximum 2 ans.  
C'est un contrat qui permet au jeune  
d'apprendre un métier.  
Le jeune peut avoir plus facilement une formation.  
Il est accompagné et aidé  
par son employeur pendant son contrat.
- Le contrat initiative emploi (CIE) :  
Le CIE dure au minimum 6 mois  
et au maximum 2 ans.  
C'est un contrat de travail en entreprise.  
Le jeune est aidé par un tuteur dans l'entreprise.  
Il est accompagné également  
par un conseiller Pôle Emploi ou Cap Emploi.

## Le site web « [1 jeune 1 solution](#) »

Ce site web permet :

- A chaque jeune de trouver la solution qui lui convient, par exemple un emploi, une formation, du bénévolat
- Aux entreprises de proposer des offres d'emploi ou de se renseigner sur les aides



**Vous pouvez trouver sur le site web :**

- Un simulateur pour savoir quelles aides un jeune peut avoir : cela s'appelle [la boussole](#)
- Des informations sur les possibilités de [financement du permis de conduire](#)
- Des informations sur le dispositif « [1 jeune, 1 mentor](#) ». Ce dispositif permet au jeune d'être accompagné pendant ses études par un mentor, par exemple un autre étudiant, un professionnel ou un retraité.



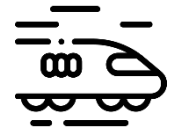
Le mentor peut aider le jeune dans ses études, ou pour trouver un métier ou un emploi.

Vous pouvez contacter  
le numéro vert 0801 010 808  
si vous voulez plus d'information.  
Ce numéro est gratuit.



## Qu'est-ce que le Train de la Relance pour nos territoires et nos emplois ?

Le Train de la Relance va rouler à partir du 6 septembre et jusqu'à début octobre.



Il va aller dans 12 régions françaises.



Il va s'arrêter dans 12 villes.

Le Train de la Relance va permettre d'expliquer aux Français le plan « France Relance ».



Il va expliquer aux Français les aides qu'ils peuvent avoir près de chez eux.

Le Train de la Relance va rester dans chaque ville pendant 2 jours.

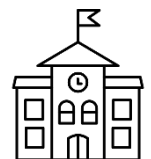


On va insister sur 2 priorités du plan « France Relance » :

- **La jeunesse :**

une université partenaire organisera des **Rencontres #1 jeune 1 solution** dans chaque ville.

Les aides pour les jeunes seront présentées lors de ces **Rencontres**.



- **L'emploi :**

les principaux employeurs de la région seront présents dans le Village de l'Emploi





**Le Train de la Relance sera adapté  
pour la Corse et les régions d'outre-mer (DROM).  
Il s'appellera là-bas la Tournée de la Relance.**

Dans chacune de ces régions il y aura  
des événements spécifiques,  
par exemple une émission de télévision  
en partenariat avec France Télévision.



## Le Train de la Relance dans les régions

Le dispositif du Train de la Relance veut montrer que chaque Français peut participer pour construire une France plus écologique, plus compétitive et plus solidaire.

Pendant 2 jours les Français pourront découvrir dans le train et sur le parvis de la gare comment le plan France Relance aide leur région et quels résultats il a.

Le dispositif est composé de plusieurs éléments.



### Un train à quai avec :

- 1 voiture qui **présente le plan France Relance**
- 1 voiture **studio-radio** :  
l'association « **Reporters d'Espoirs** » va animer en direct 3h d'émission avec les médias locaux. Elle accueillera des représentants de l'État, des personnes qui participent au plan de Relance dans la région et des personnes qui ont des projets de relance.
- 1 voiture sur la « **mobilisation des énergies positives** » : Mobiliser les énergies positives, c'est être optimiste et croire en l'avenir. L'association « **Le Printemps de l'Optimisme** » présentera les projets de relance locaux.



Elle donnera également des conseils de lecture optimiste.  
Elle animera des ateliers pour aider à devenir optimiste.

### Le Village de l'Emploi, sur le parvis de la gare

- Le Village de l'Emploi est animé par des conseillers Pôle Emploi, en partenariat avec EDF et SNCF.
- Les entreprises qui embauchent dans la région sont présentes au Village.
- Le Village de L'emploi proposera des sessions de coaching, c'est-à-dire des accompagnements personnalisés pour trouver un emploi.
- La radio Skyrock aidera les jeunes à faire des CV vidéos.



### Les Rencontres #1 jeune 1 solution dans des universités

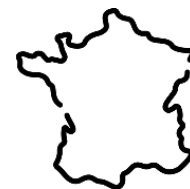
- Ces rencontres sont organisées dans une université partenaire.
- Les jeunes pourront trouver un **espace d'information** sur le plan « 1 jeune, 1 solution ».
- Des **documents** sur le plan « 1 jeune, 1 solution » seront distribués.
- Les missions locales Pôle Emploi animeront **des ateliers**.



## Les étapes du Train de la Relance

- Les étapes dans l'hexagone

| La région           | La ville               | Les dates              | L'université partenaire                        |
|---------------------|------------------------|------------------------|--|
| Île-de-France       | Paris<br>gare de l'Est | 6 et 7<br>septembre    | Université d'Evry                              |
| Hauts-de-France     | Amiens                 | 8 et 9<br>septembre    | Université<br>Polytechnique<br>Hauts-de-France |
| Normandie           | Caen                   | 10 et 11<br>septembre  | Normandie<br>Université                        |
| Bretagne            | Rennes                 | 13 et 14<br>septembre  | Université de<br>Rennes 1                      |
| Pays de la Loire    | Le Mans                | 15 et 16<br>septembre  | Université de<br>Nantes                        |
| Centre-Val de Loire | Orléans                | 17 et 18<br>septembre. | Université de<br>Tours                         |
| Nouvelle-Aquitaine  | Limoges                | 20 et 21<br>septembre  | Université de<br>Bordeaux                      |



| <b>La région</b>                 | <b>La ville</b>   | <b>Les dates</b>      | <b>L'université partenaire</b>                   |
|----------------------------------|-------------------|-----------------------|--|
| Occitanie                        | Toulouse          | 22 et 23<br>septembre | Université<br>Fédérale Toulouse<br>Midi-Pyrénées |
| Provence<br>Alpes-Côte<br>d'Azur | Marseille         | 24 et 25<br>septembre | Aix-Marseille<br>Université                      |
| Auvergne<br>Rhône-Alpes          | Saint-<br>Etienne | 27 et 28<br>septembre | Université<br>Grenoble Alpes                     |
| Bourgogne<br>Franche-<br>Comté   | Besançon          | 29 et 30<br>septembre | Université<br>Bourgogne<br>Franche-Comté         |
| Grand Est                        | Strasbourg        | 1 et 2<br>octobre     | Université de<br>Reims<br>Champagne-<br>Ardenne  |

- Les étapes en Corse et dans les Régions d'outre-mer, en partenariat avec France Télévision :

**france•tv**

| La région  | La ville       | Les dates           | L'université partenaire   |
|------------|----------------|---------------------|---|
| Corse      | Bastia         | Pas encore définies | Université de Corse   |
| Martinique | Fort-de-France | Pas encore définies | Les étapes #1Jeune1Solution seront adaptées en fonction de la situation sanitaire |
| Guadeloupe | Pointe-à-Pitre | Pas encore définies | Les étapes #1Jeune1Solution seront adaptées en fonction de la situation sanitaire |
| Guyane     | Cayenne        | Pas encore définies | Les étapes #1Jeune1Solution seront adaptées en fonction de la situation sanitaire |
| La Réunion | Saint-Denis    | Pas encore définies | Les étapes #1Jeune1Solution   |

| La région | La ville  | Les dates           | L'université partenaire   |
|-----------|-----------|---------------------|---|
|           |           |                     | seront adaptées en fonction de la situation sanitaire                             |
| Mayotte   | Mamoudzou | Pas encore définies | Les étapes #1Jeune1Solution seront adaptées en fonction de la situation sanitaire |